



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-29712>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-29712**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** EFS ALPES-MEDITERRANEE

**Correspondant :** M. Service juridique de la commande publique Service juridique de la commande publique, Juriste

**Adresse :** 149, boulevard boulevard BAILLE, 13005 MARSEILLE

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0491172885

**Poste :** Juriste

**Courriel :** MarchesPublics.alpm@efs.sante.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** La présente consultation a pour objet l'acquisition d'un automate d'imagerie, de classification et de comptage automatiques de colonies de progéniteurs hématopoïétiques humains ou murins en méthyl cellulose pour le service de recherche en hématologie de l'EFS PACA-Corse. Le présent marché vise à doter le laboratoire d'un outil fiable, standardisé, compatible avec les différents protocoles utilisés

**Lieu d'exécution :** 149 Boulevard Baille, 13005 Marseille

**Lieu de livraison :** 149 boulevard Baille, 13005 Marseille

### Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 30/06/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 13/04/2026 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2026EFSPACC779

**Renseignements complémentaires :** Le marché public est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à l'achèvement de la garantie de l'équipement accordée par le Titulaire du marché dans l'annexe financière. A ce titre, la garantie de l'automate avec ses composants et périphériques doit être d'une durée minimum d'un an à compter de la date d'admission. Une durée de deux ans est, néanmoins, souhaitée au regard des nouvelles normes européennes. L'équipement doit impérativement être livré à l'adresse indiquée pour le 30/06/2026 dernier délai. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer: - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ( articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être

formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative. Le représentant du pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité de négocier. Les modalités sont décrites dans le Règlement de Consultation.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/03/2026**